

Le 29 septembre 2004

A l'attention de

Monsieur le Ministre délégué à l'industrie  
Monsieur le Ministre de l'écologie et du développement durable

Objet : barrage de POUTÈS-MONISTROL

Messieurs,

Nous tenons à attirer toute votre attention sur le barrage de Poutès-Monistrol, situé dans les gorges du haut Allier, dont la concession expire en 2007.

Ce barrage, construit en 1941 au cœur d'une zone particulièrement favorable au frai des saumons atlantiques *Salmo salar*, contribua significativement au déclin de cette espèce patrimoniale (inscrite sur la liste rouge des espèces menacées par l'UICN –l'Union internationale pour la Conservation de la Nature- et le MNHN –Muséum national d'Histoire naturelle).

Malgré les aménagements effectués tardivement, le barrage de Poutès-Monistrol (le seul grand barrage sur l'Allier) reste un obstacle majeur à la reproduction de ce poisson en raison de ses éclusées, de son débit réservé insuffisant, et de la mortalité très élevée qu'il engendre chez les saumons juvéniles en dévalaison.

Nous souhaitons également vous rappeler que le saumon sauvage peut être une ressource économique locale, créatrice d'emplois, comme c'est le cas dans d'autres pays européens, alors que le barrage de Poutès-Monistrol, entièrement automatisé, ne génère quasiment aucun emploi.

Enfin, la production électrique de ce barrage est relativement modeste, de l'ordre de 50 GWh, ce qui correspondrait par exemple à une économie d'énergie pour le chauffage électrique des bureaux et des ménages français (dont la consommation nationale dépasse les 60 TWh) inférieure à 0,1 % seulement de la consommation totale (alors que dans ce domaine, les économies potentielles sont gigantesques) !

Aussi, nous nous joignons aux associations de défense de l'environnement (FNE, WWF, FRAPNA, etc.), aux associations de pêcheurs (APS, TOS, AIDSA, etc.) et à la Fondation Nature & Découverte pour vous demander de ne pas renouveler la concession de ce barrage mais ordonner sa déconstruction.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Ministres, en l'expression de nos sentiments naturalistes les plus respectueux.

Le Président de l'association des Naturalistes orléanais,

Paul SIFFERT

Copies :

- Monsieur le Directeur, EDF, 14 rue Albert 1<sup>er</sup>, 45 000 Orléans
- La République du Centre, 31 rue de la République, 45 000 Orléans
- Nature Centre, 71 avenue Charles Péguy, 45 800 St-Jean-de-Braye
- WWF – programmes Rivières vivantes, 26 rue Brossard, 42 000 St-Etienne
- NATURE & DECOUVERTES, 1 avenue de l'Europe, 78 117 Toussus-le-Noble